

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	01	INFRASTRUCTURE	03	EDUCATION	02
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	04	ECONOMIE	01
RURAL	09	GOVERNANCE PUBLIQUE	02	ENERGIE	03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm. Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2234

28 Janvier 2021

28 January 2021

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference 004/AAONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004 /AAONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NGAMBE DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 25-01-2021
----------	---

2	Reference 13/AONO/SG/C-BNA/CIPM/2021 Lire Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BANDJA EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICES 2021 IMPUTATION : « » Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 03-02-2021
----------	---

3	Reference 005/AONO/CABAF3/CIPM/21 Lire Titre/objet POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG - KOUABANG - SOUS PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE BAMOUGOUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ÈME. EN PROCEDURE D'URGENCE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 28-01-2021
----------	---

4	Reference 001/CDC/PD/I.T.B/21 Lire Titre/objet TENDER NOTICE URGENT OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/CDC/PD/I.T.B/21 FOR THE SUPPLY OF DE WEAVER DIGESTER AND LI HOE SPARES FOR CDC PRODUCTION DEPARTMENT OF 22/01/2021 TEL.: 23333 22 51, FAX: 23333 26 80. WEBSITE: WWW.CDC-CAMEROON.COM FINANCED BY CDC 2021 BUDGET Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 25-02-2021
----------	--

5	Reference 001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 26 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE FRONTALIER MODERNE DANS LA COMMUNE DE MADINGRING Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 01-03-2021
----------	---

6	Reference 01/AONO/CUE/CIPM//2021 DU 22 JANVIER 2021 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CUE/CIPM//2021 DU 22 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EBOWA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNAUTE URBAINE D'EBOWA Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 25-02-2021
----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference 01/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 27/01/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS. Routes et Infrastructures Routières 26-02-2021
----------	---	---

8	Reference 03/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 27/01/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DE QUATRE (04) ÉCOLES PRIMAIRES (ÉCOLES PRIMAIRES D'ADOUA, DE LEMBE-AYOS, DE BIYEM-AYOS ET D'EYESS) EN SOIXANTE (60) TABLES-BANCS ET DEUX (02) BUREAUX DE MAÎTRE CHACUNE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. Approvisionnements Généraux 26-02-2021
----------	---	---

9	Reference 02/AONO/C-AYOS/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 27/01/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES PUBLIQUES DE QUATRE CELLULES ET D'UNE GUERITE A LA GARE ROUTIERE D'AYOS ET DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR ENERGIE SOLAIRE AU MARCHE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS. Autres Infrastructures 26-02-2021
----------	---	---

10	Reference 001/AONO/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE DE NKOM II AVEC POMPE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'EBEBDA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES. Autres Infrastructures 26-02-2021
-----------	---	--

11	Reference 002/AONO /C.EBDA/CIPM/2021 Lire Titre/objet Nature de prestation Date de cloture	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO /C.EBDA/CIPM/2021 DU 28/01/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDOU, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEE 2021 Autres Infrastructures 26-02-2021
-----------	---	--



RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 003/AONO/C.EBEBDA/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO /C.EBEBDA/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBEBDA LOT 2, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNE D'EBEBDA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 26-02-2021</p>
-----------	--

13	<p>Reference 004/AONO/C.EBEBDA/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO /C.EBEBDA/CIPM/2021 DU 2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON RESIDENCE DU SOUS-PREFET A LA SABLIERE AVEC ECLAIRAGE, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINDEVEL 2021</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 26-02-2021</p>
-----------	---

14	<p>Reference N°001/DC/FEICOM/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2021 DU 26 JANVIER 2021 POUR LE RENOUELEMENT ET L'ACQUISITION DES LICENCES DES LOGICIELS DANS LES DOMAINES DE L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE CIVIL AU FEICOM</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 22-02-2021</p>
-----------	--

15	<p>Reference N°001/AC/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 DU 28/01/ 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDOU, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DEBEBDA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 26-02-2021</p>
-----------	--

16	<p>Reference N°004/AM/CUY/2021 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AM/CUY/2021 DU 25 JANVIER 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORS ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INSTALLÉS AU CAMEROUN, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 04-03-2021</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference 00001/LC/PR/MINMAP/CAB Lire Titre/objet CIRCULAR LETTER N°00001/LC/PR/MINMAP/CAB DU 15/01/2021 RELATING TO THE ISSUANCE OF TENDER FILES PURCHASE RECEIPTS AND MAKING THESE TENDER FILES AVAILABLE TO THE POTENTIAL BIDDERS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference N°000002/CPADI-DJA/DISE/AMO/2021 Lire Titre/objet COMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°000002/CPADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 27 JAN 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00001564/AONR/PADI-DJA/CSPM_P/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCONOMIE RURALE ADOSSÉE À LA CACAO CULTURE - PHASE III: MISE EN PLACE DES CHAMPS-SEMECIERS A MESSAMENA ET A MEYOMESSI - PHASE INITIALE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, LIGNE 94. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

19	Reference 0157 -21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/cn Lire Titre/objet PORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉ QUALIFIÉ À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/ ADC/CIPM/2020 DU 30/12/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES GROUPES DE CLIMATISATION DE LA SALLE LIVRAISON BAGAGES À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference 03/ C/C-AYOS/2021 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES ET LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

21	Reference 04/ C/C-AYOS/2021 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 À USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

22	<p>Reference 01/C/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEYECK - MEVÉE - RIVIÈRE MFOUMOU (9 KM).FINANCEMENT: BIP MINADER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

23	<p>Reference 02/C/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NYABEWA'A-NDELLE-BIFOS-NYAVOUDOU (26 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

24	<p>Reference N°01/C/J.04/COKI/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°01/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 28 JANVIER 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 04 DECEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION EN URGENCE DE LA SCANWATER DE KIKI AVEC SON RESEAU DE DISTRIBUTION DE 10 KM, DANS LA COMMUNE DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, CHAPITRE 94 « INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT », EXERCICES : 2020 ET 2021.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

25	<p>Reference 05/C/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

26	<p>Reference 33/C/VY/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°102/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 09/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COLLECTEURS SOUTERRAINS ET AERIENS DANS LE CENTRE URBAIN : AVENUE JOHN F. KENNEDY 1.043.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

27	<p>Reference 096/C/VY/SG/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 28/10/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

28	<p>Reference N°001/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°001/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE, SUITE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°002/DCO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 18/12/2020, POUR LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A LA DIRECTION GENERALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AER POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

29	<p>Reference N°00000011/ART/DG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°00000011/ART/DG/2020 DU 27 JANVIER 2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 ;</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

30	<p>Reference N°00000010/ART/DG/DFP Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°00000010/ART/DG/DFP DU 27 JANVIER 2021PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021,2022 ET 2023.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

31	<p>Reference N°01/D.A/J.04/COKI/SG/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°01/D.A/J.04/COKI/SG/2021.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN URGENCE DE LA SCAN WATER DE KIKI AVEC SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE 10 KM DANS LA COMMUNE DE KIKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

32	<p>Reference 05/DM/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

33	<p>Reference 01 / DM/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEYECK - MEVÉE - RIVIÈRE MFOUMOU (9 KM).FINANCEMENT: BIP MINADER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

34	<p>Reference 04/ DM/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 À USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

35	<p>Reference N°000002/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°000002/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 27 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00001564/AONR/PADI-DJA/CSPM_P/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCONOMIE RURALE ADOSSÉE À LA CACAO CULTURE - PHASE III: MISE EN PLACE DES CHAMPS-SEMIENCIERS A MESSAMENA ET A MEYOMESSI – PHASE INITIALE.FINANCEMENT : BIP MINEPAT, LIGNE 94.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

36	<p>Reference 03/DM/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES ET LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

37	<p>Reference 02/ DM/C-AYOS/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NYABEWA'A-NDELLE-BIFOS-NYAVOUDOU (26 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

38	<p>Reference 040/VY/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COLLECTEURS SOUTERRAINS ET AERIENS DANS LE CENTRE URBAIN : AVENUE JOHN F. KENNEDY 1.043.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

39	<p>Reference 039/VY/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

40	<p>Reference N°006/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°006/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE, SUITE A LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERT N°002/DCO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 18/12/2020, POUR LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A LA DIRECTION GENERALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AER POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

41	<p>Reference 00003/DM/CO/JO3.04/SG/CCD-ST/2021 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°005/M/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-TBEC/2016, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/CRPM/2016 DU 26 JANVIER 2016, (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'OKOLAMAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINPROFF – EXERCICE 2016</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

42	<p>Reference N°004/AONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NGAMBE DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. ADDITIF N°001</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

43	<p>Reference 001/AONO/K23/CDPM/2021 DU 22/01/2021 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. ADDITIF N°001</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

44	<p>Reference ADDITIF N°001 A/S 001/DCO/CABSARL/CIPM/2021 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001 AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 001/DCO/CABSARL/CIPM/2021 DU 08 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN VEHICULE FRIGORIFIQUE AU SITE DE PRODUCTION DE CAB SARL "EN PROCEDURE D'URGENCE"</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 004 /AAONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NGAMBE DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ETCHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Budget d'investissement Publics pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local exercice 2021, le Préfet du Logone et Chari, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de 01 mini adduction d'eau potable dans la localité NGAMBE de la Commune de WAZA.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

Pour la Construction de 01 mini adduction d'eau potable :

ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER

FORATION

EQUIPEMENT

DEVELOPPEMENT ET ESSAI DE POMPAGE

ANALYSE ET TRAITEMENT

REALISATION DE LA TETE DU FORAGE

REALISATION DE QUATRE (04) BORNES FONTAINE

POSE DE LA POMPE

REALISATION DU CHATEAU D'EAU + SALLE DE COMMANDE

CONDUITES

CHAMP PHOTO VOLTAÏQUE + ACCUMULATEUR

ASPECTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX

UBELISATION

3. Coût Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local Exercice 2021, pour un coût estimatif total de 23 500 000 FCFA.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

NB ; Les entreprises intéressées peuvent soumissionner

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local Exercice 2021, pour un coût estimatif total de 23 500 000 FCFA.

7. Consultation du Dossier

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des forages. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

NB ; Les entreprises intéressées peuvent soumissionner

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kousseri, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA, payable à la Recette des Finances de Kousseri.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du secrétariat particulier de la préfecture le 25/01/2021 à 13 Heures, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'un mini adduction d'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NGAMBE, COMMUNE DE WAZA. DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTREME-NORD »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximal d'exécution prévu par l'Autorité Contractante pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois Calendaires par lot. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Construction d'une mini adduction d'eau potable à NGAMBE 470 000

12. Recevabilité des Offres

n/d

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 25/01/2021 à 14 heures précises dans la salle de réunion de la Préfecture de Kousseri, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire peut être admise agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1er étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1* Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2: Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine Indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »;
- e) Non satisfaction, au moins, à dix neuf (19) critères essentiels sur vingt six (26).
- f) N'avoir pas abandonné un chantier au cours de trois dernières années.

13.1.3 : Offre financière n A

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 26 critères essentiels ci-dessous :

15. Attribution

Le Préfet du Logone et Chari, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Préfecture de Kousséri.

MAROUA le 4 Janvier 2021

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

COMMUNE DE BANDJA

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BANDJA EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICES 2021IMPUTATION

: « »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bandja (Autorité Contractante) lance pour le compte de sa commune et sur financement du Budget d'Investissement Public exercice 2021, un appel d'offre national ouvert pour les travaux de Réhabilitation de l'hôpital de district de Bandja dans la commune de BANDJA.

2. Consistance des prestations

les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment :

- Lot 100: Travaux préliminaire
- Lot 200 : Maçonnerie, élévations
- Lot 300 : Charpente et couverture
- Lot 400: Plafonnage
- Lot 500 : Electricité
- Lot 600 : Menuiserie bois et métallique
- Lot 700 : Peinture

3. Cout Prévisionnel

le coût prévisionnel de ces travaux est de **Vingt-deux millions (22 000 000) de francs CFA.**

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

a participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction et réhabilitation de avérée et ayant réalisées avec satisfaction les projets dans la commune de Bandja aucours de l'exercice 2020. bâtiment, ayant une expérience

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget d'investissement Public exercice 2021, Imputation : « ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis dans les Services du marché de la commune de Bandja.

8. Acquisition du Dossier

dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu dans les services tehniques de la Commune Bana, sur présentation dune quittance de versement de la somme non remboursable, de **Trente Cinq mille (35 000) FCFA**, payable à la recette municipale de Bandja contre quittance au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme tels, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire et déposées au Secrétariat général de la commune de Bandja, le **03-02-2021 à 10 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 13 /AONO/SG/C-BNA/CIPM/2021 DU _8_1_2021

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'HOPITAL DE DISTRICT DE BANDJA EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2021 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **Quatre (04) mois** à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Quatre cent Quarante mille (440 000) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera faite en un (01) temps et en trois étapes :

1ere étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume I),

2eMe étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les pièces administratives (Volume II),

3eMe étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les pièces administratives (Volume III),

Cette ouverture aura lieu le **03-02-2021 à partir de 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle des actes de la Commune de Bandja, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du Dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont

Absence d'une de la caution de soumission au terme de la séance d'ouvertures des offres •

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

NON satisfaction des conditions fixées au point 6de l'AAO

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	activité	Appréciation
		OUI/NON
A)	Personnel d'encadrement (référence, qualification et CV)	
B)	les références de l'entreprise	
C)	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
D)	Délai d'exécution	
E)	l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres.

14. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des dits critères essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, soit au secrétariat Général de la Commune de Bandja

BANDJA le 11 Janvier 2021

Le MAIRE

MBOMGNIN Gabriel

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG - KOUABANG - SOUS
PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE BAMOUGOUM DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
BAFOUSSAM 3ÈME. EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINTP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du MINTP pour l'exerce 2021, le Maire de la Commune de Bafoussam 3e (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux ci-dessus mentionnés.

2. Cout Prévisionnel

TRONÇON	Montant Prévisionnel	Cautionnement provisoire
ROUTE LYCEE DE DJUNANG - KOUABANG - SOUS PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE BAMOUGOUM	100 000 000 FCFA	2 000 000 FCFA

3. Allotissement

Lot unique

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice Budgétaire 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bafoussam 3e (Secrétariat du Maire) contre présentation d'une quittance de versement à la-recette municipale de Bafoussam 3e, d'une somme non remboursable de **100 000 (cent milles)** francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres. Allotissement, coût prévisionnel et cautionnement provisoire.

N.B : Tout candidat se sentant bloqué pour l'acquisition du DAO, doit saisir formellement, par tout moyen laissant trace écrite, le MO/MOD d'une requête en cas de difficulté de cette nature, avec copie à Tautorité chargée des marchés publics, à l'organisme chargé de la régulation des marchés publi et leurs représentants locaux respectifs ;

En cas de non satisfaction dans un délai de 48 heures pour compter de la date de dépôt de la requête, d'informer par tout moyen laissant trace écrite les représentants locaux du MINMAP et de l'ARMP.

TRONÇON	Montant	Cautionnement
	Prévisionnel	provisoire
ROUTE LYCEE DE DJUNANG - KOUABANG - SOUS	100 000 000	2 000 000 FCFA
PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE	FCFA	
BAMOUGOUM		

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bafoussam 3e (Secrétariat du Maire) contre présentation d'une quittance de versement à la-recette municipale de Bafoussam 3e, d'une somme non remboursable de **100 000 (cent milles)** francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres. Allotissement, coût prévisionnel et cautionnement provisoire.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé et cacheté sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Bafoussam 3e (Secrétariat du Maire). au plus tard le **17/02/2021 à 09 heures 00** minute précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°005/AONO/CABAF3/CIPM/21 DU 25/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG - KOUABANG - SOUS PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE BAMOUGOUM DANS LACOMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3ème. EN PROCEDURE D'URGENCE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) trente jours au-delà de la date original de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le Ministre en charge des Finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement figure dans le tableau ci-dessus.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple de l'offre, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **17/02/2021 à 10H00 minute**. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de Bafoussam 3e par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Bafoussam 3ème . Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères Eliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

- 1- Dossier administratif incomplet et non complété dans les 48 heures/èprès ouverture des plis
- 2- Absence de la caution de soumission
- 3- Pièces non confrmes au modèle du DAO et non régularisées dans les 48 heures après ouverture des plis
- 4- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- 5- Obtenir moins de 70% des oui dans la grille de notation
- 6-Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement qu'il n'a pas abandonné un marché de son propre chef au cours des trois dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement publiée par le MINMAP
- 7- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière :
- 8- Absence du sous détail d'un prix quantifié
- 9- Offre financière incomplète.

Critères essentiels

Les critères d'évaluation technique des candidats se feront selon le système binaire (oui/non) des critères de qualification portant sur :

- Références techniques
- Valeur technique de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

- Personnel d'encadrement [Chef de chantier, Chefs d'équipe et Responsable administratif]
- Moyens matériels

14. Attribution

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **quatre vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Le Contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

BAFOUSSAM le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

CAMEROON DEVELOPMENT CORPORATION

TENDER NOTICE URGENT OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER NO. 001/CDC/PD/I.T.B/21 FOR THE SUPPLY OF DE WECKER DIGESTER AND LI HOE SPARES FOR CDC PRODUCTION DEPARTMENT OF 22/01/2021 TEL.: 23333 22 51, FAX: 23333 26 80. WEBSITE: WWW.CDC-CAMEROON.COM FINANCED BY CDC 2021 BUDGET

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The General Manager of the Cameroon Development Corporation launches an Urgent Open International Invitation to Tender for the supply of DE WECKER DIGESTER AND LI HOE Spares for CDC Production Department.

2. Consistance des prestations

NATURE OF THE SERVICES:

The nature of the services involves the Supply, transportation and handling of the spares as specified in the Technical Specifications in Doc 5 as per the following

Article

LOT	DESCRIPTION
1	Supply of DE WECKER DIGESTER Spares
2	Supply of Li Hoe Spares

3. Cout Prévisionnel

The estimated budget for the supplies is as follows;

DESCRIPTION	ESTIMATED BUDGET		ESTIMATED	BUDGET
	(DDP)		(CIF)	
	FCFA	EUROS	FCFA	EUROS
Supply of DE WECKER DIGESTER Spares	40,350,000	61,513	26,900,000	41,009
Supply of Li Hoe Spares	137,422,000	209,498	91,614,000	139,665
Total	177,772,000	271,011	118,514,000	180,673

4. Allotissement

LOT	DESCRIPTION
1	

Supply of DE WECKER DIGESTER Spares



2	Supply of Li Hoe Spares
---	-------------------------

5. Participation et origine

This urgent International Invitation to tender is open to Enterprises with experience in the supply of the above spares

6. Financement

The Supplies of the above shall be financed by the CDC 2021 Budget.

7. Consultation du Dossier

Interested Bidders can consult the tender documents on the CDC website at www.cdc-cameroon.com , or at the General Manager's Office (Room 209), CDC Head Office Bota — Limbe, South West Region Cameroon during working hours (7.30 a.m to 4 p.m) Mondays to Fridays as from **22/01/2021** Bidders

8. Acquisition du Dossier

shall be expected to pay a non-refundable fixed sum of **182.1 Euros (119,500 FCFA)** for the Tender to the CDC Head Office Cashier (Room 117) or into the CDC Bank Account **No. 10003 01700 22000450013 04 with SGC Bank.**

9. Remises des offres

Complete offers written in either English or French and in **SEVEN (7)** copies (One Original and **SIX Copies**) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office (Room -208), CDC Head- Office Bota — Limbe • on or before the **25/02/2021** at **1:00 pm** Local time or by Registered mail to Cameroon Development Corporation.

The sealed envelope should carry the inscription:

10. Delai de Livraison

The duration of execution of the supplies shall be within **one hundred and twenty (120) days CIF Douala** for oversea bidders; **one hundred and twenty (120) days** delivery to the CDC Supplies Department Tiko for Local bidders from the date of notification of the service order to commence.

11. Cautionnement Provisoire

Bidders shall provide Tender guarantee as follow;

LOT	AMOUNT	
	Euros	FCFA
1	1,230	807,000
2	4,190	2,748,440

The tender guarantee shall be issued by any internationally recognised Bank for bidders out of Cameroon and any financial Institution authorised to issue Bid Bonds for Public Contracts as per the list in Doc. 11 for local bidders. The Tender guarantee shall have a validity of **Ninety (90) days** from the date the bids are opened.

12. Recevabilité des Offres

Complete offers written in either English or French and in **SEVEN (7)** copies (One Original and **SIX Copies**) sealed in an envelope shall be deposited at the General Manager's Office (Room -208), CDC Head- Office Bota — Limbe • on or before the **25/02/2021** at **1:00 pm** Local time or by Registered mail to Cameroon Development Corporation.

The sealed envelope should carry the inscription:

URGENT OPEN INTERNATIONAL INVITATION TO TENDER No. 001/CDC/PD/I.T.B/21 FOR THE SUPPLY OF DE WECKER DIGESTER AND LI HOE SPARES FOR CDC PRODUCTION DEPARTMENT OF 22/01/2021

"To be opened only during the bid-opening

13. Ouverture des Plis

The Bid Opening session shall take place at the Internai Tenders Board Office opposite CDC Head office Bota-Limbe on the **25/02/2021** at **2:00pm** local time in the presence of the Bidders or their duly mandated representatives. Only one Representative per bidder is allowed

14. Critères d'évaluation

- shall respond clearly by YES or NO to the criteria set below.

		EVA1iJATTON	
CRITERIA		YES	NO
a	Attestation of solvency (from a commercial bank for national bidders and from a first class International bank for international bidders or certified Tax Returns)		

b Supplier's references (1 justified references for similar supplies). Justification should be the first and last pages of the signed contract/jobbing

order, reception certificate and proof of payment).

c Delivery period shah{ not exceed 120 days

d - Dealership agreement (Bidders must submit a _document from their supplierstating that the supplier is the manufacturer, or the manufacturer's authorized distributor. Such a document must bear the manufacturers (or distributor's) trademark and full address.

NB: The non-respect of any of the aboie criteria shall result to the elimination of the offer.

15. Attribution

The contract shall be awarded to the bidder with the lowest financial offer who meets the criteria set in the Tender File

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed to their offers for a period of **NINETY (90) Days** from the date of bid opening.

17. Renseignements Complémentaires

For further complementary information, Bidders should contact the Production

Director, CDC Bota, Tel: +237677761088, through email:

chungoncipolycarpecdc-cameroon.com

LIMBE le 22 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

FRANKLIN NJIE

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2020 DU 26 JANVIER 2021 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ FRONTALIER MODERNE DANS LA
COMMUNE DE MADINGRING**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
90-20-31

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général lance pour le compte du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant exécuter les travaux de construction d'un marché frontalier moderne dans la commune de MADINGRING.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent tous les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- a) Travaux préliminaires et installation de chantier
- b) Terrassements complémentaires
- c) Travaux de béton et de béton armé
- d) Travaux de maçonneries
- e) Etanchéité et isolation
- f) Charpente-Couverture-Faux plafonds
- g) Revêtements durs
- h) Plomberie sanitaire - Protection incendie
- i) Electricité courant fort - courants faibles/climatisation
- j) Menuiseries métalliques
- k) Menuiseries aluminium et bois
- l) Peinture
- m) Aménagements extérieurs - réseaux divers (VRD)-Clôture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces travaux est de : deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-douze mille quatre cent cinquante-quatre (249 992 454) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de construction de bâtiment relevant du public.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le budget du FEICOM, exercices 2021 et suivants, Imputation : «90-20-31 Prélèvement sur la réserve spéciale de 4% ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Avis à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM.

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être obtenu à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) sur présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable, de **cent trente mille (130. 000) FCFA**, paiement effectué au compte « CAS-ARMP » dans les Agences BICEC au titre des frais d'achat de dossier.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et une version électronique desdites offres, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements), sise à Mimboman, au plus tard, **le 01^{ER} MARS 2021 à 14 heures** ; heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/FEICOM/CIPM/2021 DU 26 JANVIER 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE FRONTALIER MODERNE DANS LA COMMUNE DE MADINGRING « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de six (06) mois à compter de la notification de l'Ordre de Service de démarrage de celles-ci.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent quarante-neuf (4 999 849) de francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, ou une compagnie d'assurance, acquittée à la main par le banquier émetteur et valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Son absence vaut rejet immédiat de l'offre.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances.

NB : Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 01^{ER} MARS 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunions de la **Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de caution de soumission ;
- Dossier administratif resté incomplet ou non conforme 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées
- Non satisfaction d'au moins de 75 % des critères essentiels ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière.

2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

N°	Activité	Appréciation
		Oui/Non
A	Présentation Générale	
B	L'expérience du personnel d'encadrement (référence, qualification et CV);	
C	les références de l'entreprise	
D	la disponibilité du matériel et des équipements essentiels	
E	Délai d'exécution	
F	Capacité financière de 100 000 000 fcfa	
G	La méthodologie d'exécution	

Les détails sont indiqués dans la grille d'évaluation des offres

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification administrative, technique et financière requises et dont l'Offre est évaluée la moins disante. Ledit soumissionnaire ayant obtenu préalablement une note technique de 75% d'avis favorable de « oui »

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM, Tél :222 235 164, Poste 217, Porte 11, BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4.565, Mimboman YDE 4^{ème} Fax : (237) 222 23 17 59.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 26 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNAUTÉ URBAINE D'EBOLOWA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CUE/CIPM//2021 DU 22 JANVIER 2021 POUR
LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA VILLE D'EBOLOWA
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNAUTE URBAINE D'EBOLOWA**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
220 150

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de son programme de renforcement et de pérennisation de l'électrification publique sur l'ensemble de l'espace urbain qui constitue une des actions urgentes et importantes, le Maire de la ville, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'éclairage public dans la ville d'Ebolowa.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent à procéder à la réhabilitation d'un réseau standard et d'un réseau moderne (aérien). De manière plus spécifique, ces travaux comprennent :

1. Les installations de chantier ;
2. La signalisation temporaire de la circulation ;
3. Projet d'exécution ainsi que les plans de recollement ;
4. L'implantation des ouvrages ;
5. Le transport en décharge des matériaux non récupérables ;
6. La fourniture et pose de câbles d'alimentation ;
7. La fourniture et pose d'armoire de commande d'éclairage ainsi que le raccordement au réseau public ;
8. La fourniture, le transport à pied d'oeuvre, le montage, la fixation et le réglage des candélabres et /ou des crosses complètes ;
9. Les mesures de terre et tous les essais nécessaires à la mise en service de l'installation ;
10. Le stockage des matériels

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trois cent soixante dix millions sept cent soixante trois mille quatre cent trente un francs CFA (370 763 431 FCFA).

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais soumises au régime du réel, et ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'éclairage public. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par les budgets FEICOM et de la Communauté Urbaine, exercice 2021 sur l'Imputation N°220 150.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Investissements, Transports et Logistiques (DITL) de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, sise à l'entrée de la ville d'Ebolowa à l'ex Hôtel « Forest Inn », dès publication du présent avis. Contact : Tél : 694 84 08 76

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être acquis aux heures ouvrables à la Direction des Investissements, Transports et Logistiques (DITL) de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, sise à l'entrée de la ville d'Ebolowa à l'ex Hôtel « Forest Inn », dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA, payable à la Recette municipale de la Communauté Urbaine d'Ebolowa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir à l'adresse suivante : Communauté Urbaine d'Ebolowa, Direction des Investissements, des transports et de la Logistique de la communauté Urbaine d'Ebolowa **au plus tard le 25 Février 2021 à 12 heures précises**, heure locale et le pli fermé devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CUE/CIPM/2021 DU 22 JANVIER 2021
Pour les travaux de réhabilitation de l'éclairage public dans la ville d'Ebolowa,
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le montant de la caution est fixé à Sept millions quatre cent mille (7 400 000) FCFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel

d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission d'un montant de Sept millions quatre cent mille (7 400 000) FCFA délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, **aura lieu le 25 Février 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de passation des Marchés de la communauté urbaine d'Ebolowa dans sa salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment de :

N° Critères éliminatoires		OUI/NON
1 Dossier administratif incomplet ou non conforme après épuisement du moratoire réglementaire de 48h		
2	Absence de caution de soumission	
3	Absence de l'habilitation délivrée par ENEO pour l'entreprise et pour le personnel clé	
4	Fausse déclaration ou pièce falsifiée	
5	Note technique inférieure à 70% de l'ensemble des critères d'évaluation	
6	Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public au cours des trois dernières années	
7	Absence de la rubrique méthodologique dans le dossier technique	
8	L'omission d'un pris quantifié dans le BPU	

Critères essentiels

N°	Critères essentiels	OUI/NON
1	Références de l'entreprise dans les réalisations similaires	
2	Qualification et expérience du personnel	
3	Capacité financière	
4	Méthodologie de la proposition	
5	Preuve d'acceptation du Marché	
6	Présentation de l'offre	

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant satisfait à au moins 70/100 des critères essentiels et dont l'offre aura été évaluée moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Investissements, Transports et Logistiques (DITO de la Communauté Urbaine d'Ebolowa, par Tél. 694 84 08 76 ++ ++++)

EBOLOWA le 22 Janvier 2021

Le ADMINISTRATEUR

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 27/01/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement des lieux publics de la ville d'Ayos, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution de certains travaux d'aménagement de la ville d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- L'aménage et Repli du matériel ;
- Dégagement mécanique ;
- Reprofilage/compactage.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)	Délais (mois)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Dégagement mécanique et Reprofilage/compactage	12 620 000	03

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 26/02/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 27/01/2021

En procédure d'urgence pour l'exécution de certains travaux d'aménagement de la ville d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos; Exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot unique	Deux cent mille (200 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **26/02/2021 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Une note d'organisation et méthodologie ;

Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins quatre millions (4 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – Détail des Prix Unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 07 critères sur l'ensemble des 10 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 10 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **05 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **04 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère.**

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 27/01/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉQUIPEMENT DE QUATRE (04) ÉCOLES PRIMAIRES (ÉCOLES PRIMAIRES D'ADOUA, DE LEMBE-AYOS, DE BIYEM-AYOS ET D'EYESS) EN SOIXANTE (60) TABLES-BANCS ET DEUX (02) BUREAUX DE MAÎTRE CHACUNE. FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base pour l'Exercice 2021, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent à équiper quatre (04) écoles primaires (écoles primaires d'Adoua, de Lembe-Ayos, de Biyem-Ayos et d'Eyess) en soixante (60) table-banc et deux (02) bureaux de maître chacune. Elles comprennent :

- La fabrication des tables-bancs et des bureaux de maître ;
- Leurs livraisons et installations dans chacun des lieux prévus par le Maître d'ouvrage ;

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel total de **huit millions deux cent mille (8 200 000)** francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un (01) lot unique présenté ainsi qu'il suit :

N° lot	Désignation	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)
Lot unique	Equipement de quatre (04) écoles primaires (écoles primaires d'Adoua, de Lembe-Ayos, de Biyem-Ayos et d'Eyess) en soixante (60) tables-bancs et deux (02) bureaux de maître chacune.	8 200 000	04

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais fournisseurs de biens et de services.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base (MINEDUB), Exercices 2021 et suivants, pour un coût prévisionnel total de **huit millions deux cent mille (8 200 000)** francs CFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offres sont repartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3).

Les trois enveloppes ainsi présentées seront ensuite placées sous pli dans une simple enveloppe unique, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur (autre que la couleur blanche).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) Copies** marqués comme tels, devra être déposée au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le **26/01/2021**

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 03 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 27/01/2021

En procédure d'urgence pour l'équipement de quatre (04) écoles primaires (écoles primaires d'Adoua, de Lembe-Ayos, de Biyem-Ayos et d'Eyess) en soixante (60) tables-bancs et deux (02) bureaux de maître chacune.

Financement : BIP MINEDUB, Exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de **cent cinquante mille (150 000) FCFA**.

Chaque soumissionnaire pouvant être attributaire de plusieurs lots, il doit produire en cas de soumission à plusieurs lots, une caution pour chaque postulé.

L'absence du cautionnement provisoire dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre et sa non-conformité accorde au soumissionnaire un délai maximum de quarante-huit heures (48h) pour la rendre conforme.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après la publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant tel présenté ci-haut, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO.

Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au trentième (30ème) jour inclus après le délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **26/02/2021 dès 12 heures** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

a) Pièces administratives incomplètes pour

Absence de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) à l'ouverture ;

Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

b) Offre technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Un document qui atteste que le soumissionnaire dispose d'un atelier de menuiserie bois ou un contrat (un accord) de sous-traitance avec une société disposant d'un atelier de menuiserie bois, pour la fabrication des équipements demandés dans le cadre de cet Appel d'Offres (dans ce cas, le soumissionnaire doit également joindre un document attestant que ladite société dispose effectivement d'un atelier de menuiserie bois)

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP;

L'attestation de visite des lieux de livraison datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Le certificat de garantie d'un (01) an de l'équipement proposé ;

La capacité financière du soumissionnaire supérieure ou égale à deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA ;

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

La soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Le sous-détail des prix unitaires ;

d) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereaux de Prix unitaires, le DQE et le Sous-détail des prix unitaires ;

e) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 05 critères sur l'ensemble des 07 critères essentiels.

2 : Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après, dont le détail est contenu dans la grille d'évaluation, se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

-Présentation sur **01 critère** ;

-Planning de livraison sur **01 critère** ;

-Garantie sur **02 critères** ;

-Service après-vente sur **01 critère** ;

-Références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et ayant été évaluée la **moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 DU 27/01/2021 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TOILETTES PUBLIQUES DE QUATRE CELLULES ET D'UNE GUERITE A LA GARE ROUTIERE D'AYOS ET DE REALISATION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE PAR ENERGIE SOLAIRE AU MARCHÉ D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AYOS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE L'ETAT DU CAMEROUN, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations de la commune d'Ayos, le Maire de ladite Commune, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de toilettes publiques de quatre cellules et d'une guérite à la gare routière d'Ayos et de réalisation d'une mini adduction d'eau potable par énergie solaire au marché d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Réalisation des ouvrages en infrastructure et en superstructure ;
- Maçonnerie et ravalement ;
- Charpente, couverture ;
- Menuiseries bois et métalliques ;
- Revêtement ;
- Plomberie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Assainissement ;
- Aménagements extérieurs ;
- Réalisation d'un forage ;
- Construction d'un château d'eau ;
- Mise en place d'une station de pompage ;
- Mise en place du réseau de distribution.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délai (mois)	Budget Prévisionnel TTC en FCFA
Lot 1	Nyong et Mfoumou	Ayos	Construction d'un bloc de toilettes publiques de quatre cellules et d'une guérite et réalisation d'une mini adduction d'eau potable par énergie solaire	06	46 283 000

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 26/02/2021 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N° 02 /AONO/C-AYOS/CIPM/2021 du 27/01/2021

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de toilettes publiques de quatre cellules et d'une guérite à la gare routière d'Ayos et de réalisation d'une mini adduction d'eau potable par énergie solaire au marché d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2021 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	Huit cent mille (800 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office après publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **26/02/2021 dès 12 heures précises** dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{eme} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;

b) Absence après 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants :

Ø Un Conducteur des Travaux ayant la qualification et l'expérience exigées dans le Dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Le rapport de visite de lieux, paraphé à chaque et signé à la dernière page par le soumissionnaire (ce rapport se doit d'être documenté et illustratif et doit contenir des photos du site) ;

Ø La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

Une note d'organisation et méthodologie ;

Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins quinze millions (15 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 12 critères sur l'ensemble des 17 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 17 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **07 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 27 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'EBEBDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDITION D'EAU POTABLE DU VILLAGE DE NKOM II AVEC POMPE SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'EBEBDA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de réhabilitation de l'adduction d'eau potable du village NKOM 2, avec pompe solaire, dans la Commune d'Ebebd, Département de la Lekie, Région du Centre comme suit :

N° Lot	Désignation	Lieu
Unique	travaux de réhabilitation de l'adduction d'eau potable du village Nkom 2, avec pompe solaire	Village Nkom II

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- TRAVAUX PREPARATOIRES-RESERVOIR ET RESEAU;
- CHATEAU, LOCAL TECHNIQUE ET POMPAGE ;
- ALIMENTATION EN ENERGIE ET AUTOMISATION ;
- PRESTATIONS DIVERSES;
- MISE EN SERVICE.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux d'hydraulique et de génie civil, et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public), ressources transférées du Ministère de la Décentralisation et Développement Local (MINDDEVEL), exercice 2021 sur l'imputation suivante : _____ **pour un cout prévisionnel de 21 300 316 FCFA.**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d Ebebd / secrétariat du Maire dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Mairie d'Ebebdà, tél. _____ dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **rente-six mille (36 000) FCFA**, payable à la recette municipale de la commune d'Ebebdà, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et (06) copies marquées comme telles, devront être déposées à la Mairie d'Ebebdà contre récépissé, au plus tard le **26/02/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°001/AONO/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ADDUCTION D'EAU POTABLE DU VILLAGE DE NKOM II AVEC POMPE SOLAIRE, DANS L'ARRONDISSEMENT D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE»

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Quatre (04) mois**, à compter de la date de Notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **426 000(quatre cent vingt-six mille) francs CFA**.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **26/02/2021 à 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Ebebdà (CIPM) dans la salle des actes de la Mairie d'Ebebdà.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet : Technique ou financier (absence du CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière puis datés, de la lettre de soumission daté et signée ou du bordereau des prix, ou du sous détail complet);
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) Omission d'un même prix quantifiés dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous détail des prix) ;
- iv) Absence de la caution de soumission ;
- v) Non-conformité du modèle de soumission.
- vi) Le non-respect de 70 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. -l'autorité contractante et la commission se réservent le droit de faire authentifier les pièces administratives

2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera binaire sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise **oui / non**
- Le matériel de chantier à mobiliser **oui / non**
- Les références de l'entreprise **oui / non**
- La méthodologie d'exécution des travaux **oui/non**
- L'organisation ; le planning et présentation du dossier **oui / non**
- Le rapport de visite du site des travaux **oui/non**
- La capacité financière d'un montant au moins égal à 15 000 000 Francs CFA **oui/non**

NB : le détail de ces critères se trouve dans la grille d'évaluation en annexe

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de MONATELE.

YAOUNDE le 28 Janvier 2021

Le MAIRE

MANGA BESSALA

COMMUNE D'EBEBDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO /C.EBDA/CIPM/2021 DU 28/01/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDOUM, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5540531076411242811

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ebebdà, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'équipement en énergie solaire au Centre de Santé Intégré d'Endoum, dans la commune d'Ebebdà, Département de la Lékié.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires;
- Champ photovoltaïque ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de **Quinze Millions (15 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux se présentent en **un** lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Le financement des prestations objets du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public, ressources transférées du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2021 .
Cout prévisionnel de : **QuinzeMillions (15 000 000) francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'EBEBDA dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie d'Ebebdà, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'Ebebdà d'une somme non remboursable de **Vingt Six Mille (26 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la mairie d'Ebebdà, au plus tard le **26/02/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**
N° 002/AONO /C.EBEBDA/CIPM/2021 DU 28/01/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU
CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDOUM, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE,
REGION DU CENTRE

Financement : BIP MINEE 2021

« **À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT.** »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'Offres est de **Trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois Cent Mille (300 000) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **26/02/2021 à 13 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie d'Ebebdà, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

14.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) Dossier incomplet (sous réserve de l'article 92.9 du code des marchés): En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet : Technique (absence du CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière puis datés);
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Délai d'exécution supérieur à celui proposé dans le DAO;
- d) Note technique inférieure à 70%.

1.3 : Offre financière

- a) Offres Financière incomplète (absence de la lettre de soumission daté et signée ou du bordereau des prix, ou du sous détail complet);
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP;

2 : Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) La note méthodologies;
- v) Le planning d'exécution des travaux;
- vi) Le planning d'approvisionnement;
- vii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
- viii) La capacité financière d'un montant au moins égal à 10 500 000 francs CFA

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **29 critères** essentiels définis dans la grille d'évaluation soumise au dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Ebebda, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie d'Ebebda

« **N.B** : Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517.**»

L'autorité contractante et la commission se réservent le droit de faire authentifier les pièces administratives.

YAOUNDE le 28 Janvier 2021

Le MAIRE

MANGA BESSALA

COMMUNE D'EBEBDA

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO /C.EBEBDA/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE D'EBEBDA LOT 2, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EBEBDA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA COMMUNE D'EBEBDA, UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue d'Ebebdà, Département de la Lékié, Région du Centre comme suit :

N° Lot	Désignation	Lieu
Unique	Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue d'Ebebdà	Ecole Publique Bilingue d'Ebebdà

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100 : TRAVAUX PREPARATOIRES;
- Lot 200 : TRAVAUX DE TERRASSEMENT
- Lot 300 : FONDATIONS ;
- Lot 400 : MAÇONNERIE – ELEVATION ;
- Lot 500 : CHÂRPENTE – COUVERTURE ;
- Lot 600 : MENUISERIE METALLIQUE ;
- Lot 700 : ELECTRICITE;
- Lot 800 : PEINTURE ;
- Lot 900 : VRD.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant les qualifications requises qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) du Ministère des Enseignements Supérieurs et de la Recherche Scientifique.

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Monatéle dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Maire d'Ebebda, tél. _____ dès publication du présent avis, les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les s

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et (06) copies marquées comme telle mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 003/AONO /C.EBEBDA/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC D
REGION DU CENTRE.»
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de Notification de l'Ordre de Service de

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le **26/02/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commu
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment man

12. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- i) Dossier incomplet : Technique ou financier (absence du CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière puis
- ii) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- iii) Omission d'un même prix quantifiés dans l'offre financière (bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif, sous dé
- iv) Absence de la caution de soumission ;
- v) Non-conformité du modèle de soumission.

N.B : En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quar
se réservent le droit de faire authentifier les pièces administratives.

12-Principaux critères de qualification

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Le délai d'exécution ;
- v) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- vi) La visite des lieux ;
- vii) La méthodologie et planning d'exécution;
- viii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO

Le non-respect de 70 % de « OUI » entrainera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les ca

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie d Ebebda.

COMMUNE D'EBEBDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO /C.EBEBDA/CIPM/2021 DU 2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON RESIDENCE DU SOUS-PREFET A LA SABLIERE AVEC ECLAIRAGE, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ebebdà, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux électrification du tronçon Résidence du Sous-Préfet à la sablière avec éclairage, dans la commune d'Ebebdà, Département de la Lékié.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Construction d'un réseau MT triphasé simple;
- Postes 1161 100 KVA 30000 V 220/380 ;
- Constuction réseau BT Triphasé ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de **Trente-trois Millions Quatre Cent Quarante Un Mille Quatre Cent Soixante Huit (33 441 468) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux se présentent en **un** lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier

6. Financement

Le financement des prestations objets du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public, ressources transférées du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2021 .
Cout prévisionnel de : **Trente Trois Millions Quatre Cent Quarante Un Mille Quatre Cent Soixante Huit (33 441 468) francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Monatéle dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la préfecture de Monatéle, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'Ebebda d'une somme non remboursable de **soixante Mille (60 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la mairie d'Ebebda, au plus tard le **26/02/2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°004 /AONO /C.EBEBDA/CIPM/2021 DU 28 JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU TRONCON RESIDENCE DU SOUS-PREFET A LA SABLIERE AVEC ECLAIRAGE, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Financement : BIP MINDDEVEL 2021

« **À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT.** »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'Offres est de **Trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréées par le Ministre en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six Cent soixante Huit Mille Huit Vingt Neuf (668 829) FCFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur autre que le blanc.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **26/02/2021 13 heures** précises dans la salle de réunions de la Mairie d'Ebebda, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

1. Critères éliminatoires

1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- c) Dossier incomplet (sous réserve de l'article 92.9 du code des marchés): En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

d) l'Autorité Contractante et la Commission se réserve le droit de faire authentifier les pièces administratives.

1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet : Technique (absence du CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière puis datés);
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Délai d'exécution supérieur à celui proposé dans le DAO;
- d) Note technique inférieure à 70%.

1.3 : Offre financière

- a) Offres Financière incomplète (absence de la lettre de soumission daté et signée ou du bordereau des prix, ou du sous détail complet);
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDP;

Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée selon le mode binaire (Oui/Non)

Ainsi, à titre indicatif, les sous critères tirés des critères ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) L'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) Les références de l'entreprise ;
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) La note méthodologies;
- v) Le planning d'exécution des travaux;
- vi) Le planning d'approvisionnement;
- vii) La présentation de l'offre suivant le modèle du RPAO
- viii) La capacité financière d'un montant au moins égal à 22 000 000 francs CFA

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **29 critères** essentiels définis dans la grille d'évaluation soumise au dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Ebebdà, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Mairie d'Ebebda.

« **N.B** : Pour tout acte de corruption bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au **1517.**»

YAOUNDE le 28 Janvier 2021

Le MAIRE

MANGA BESSALA

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DEMANDE DE COTATION N°001/DC/FEICOM/CIPM/2021 DU 26 JANVIER 2021 POUR LE
RENOUVELLEMENT ET L'ACQUISITION DES LICENCES DES LOGICIELS DANS LES DOMAINES DE
L'ARCHITECTURE ET DU GÉNIE CIVIL AU FEICOM**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
20-10-00

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance une Demande de Cotation pour le renouvellement et l'acquisition des licences des logiciels dans les domaines de l'architecture et du génie civil au FEICOM.

2. Consistance des prestations

L'adjudicataire retenu au bout du processus d'attribution aura pour obligation :

- ? La fourniture et la mise en service des différents logiciels demandés ;
 - ? Les prestations d'accompagnement (kits d'autoformation, formations et assistance) ;
 - ? La fourniture des prestations d'exploitation et de maintenance des logiciels fournis pour une année.
- Le détail de toutes ces fournitures est précisé dans les spécifications techniques.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des présentes prestations est de **trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux sociétés camerounaises de services informatiques, pouvant justifier d'une expérience minimale et continue de trois (03) ans dans la fourniture desdits services et jouissant d'une capacité financière de **dix millions (10 000 000) F CFA.**

5. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le budget du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercice 2021, sur la ligne budgétaire « 20-10-00 « Logiciels » ».

6. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au Service des Marchés et Approvisionnements de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité sis à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM à MIMBOMAN

Tél : (237)222 23 51 64, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE

Fax : (237) 222 23 17 59

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être retiré aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation Des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements), sise au siège du FEICOM à Yaoundé (Mimboman), à l'ancien Direction Générale, rue 4.565, BP 718 Yaoundé, Téléphone 222 23 51 64 ; Poste 217, Porte 11 ; Fax 222 23 17 59, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **cinquante mille (50.000) francs CFA** non remboursable dans le Compte Spécial CAS – ARMP ouvert dans les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), sis à Mimboman, à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.565, poste au plus tard le **22 FEVRIER 2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention suivante :

Demande de Cotation N° 001/DC/FEICOM/CIPM/ 2021 du 26 JANVIER 2021

pour le renouvellement et l'acquisition des licences des logiciels dans les domaines de l'architecture et du génie civil au FEICOM

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet de la présente Demande de Cotation est fixé à vingt-un (**21**) jours ouvrés, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution de la LETTRE-COMMANDE.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans la pièce VII de la Demande de Cotation, d'un montant de **six cent francs (600 000) francs CFA**, valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres, acquittée à la main par le banquier émetteur. Son absence entraîne le rejet immédiat de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du présent Avis. Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps, aura lieu le **22 FEVRIER 2021 à 15 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés du FEICOM dans la salle de conférence située à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM, Rue 4.565, Ydé 4^{ème} Mimboman.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Attribution

La LETTRE-COMMANDE sera attribuée au soumissionnaire ayant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre évaluée est la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Dépense et de la Comptabilité (Service des Marchés et Approvisionnements), situé à l'ancien site de la Direction Générale du FEICOM.

Tél : (237) 222 235 164, Poste 217, Porte 11

BP : 718 YAOUNDE FEICOM, Rue 4.565

Fax : (237) 222 23 17 59

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS à la CONAC au numéro suivant : 1517 »

YAOUNDE le 26 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

COMMUNE D'EBEBDA

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 DU 28/01/ 2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDOUM, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE AU TITRE DE L'EXERCICE 2020 LE MAIRE DE LA COMMUNE DEBEBDA, MAITRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION POUR LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La Demande de Cotation porte sur l'équipement en matériel médical au centre de sante intégré d'ENDOUM.

2. Consistance des prestations

L'équipement en matériel matériel médical au CSI d'Endoum, objet de la présente Demande de Cotation constitué en un lot concerne pour l'essentiel, les éléments ci-après :

- Le kit de matériels de soins de santé pour **L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDOUM** ;
- Etc ...

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national et ayant une expertise avérée dans ce domaine.

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement public, ressources transférées du MINSANTE (BIP 2021), imputation N°

Nature de la prestation	Lieu	Montant TTC
Equipement en matériel médical au Centre de Santé Intégré d'Endoum	Centre de Santé Intégré d'Endoum	8. 000 000 FCFA

5. Consultation du Dossier

La demande de cotation peut être consultée aux heures ouvrables à la Maire d'Ebebdà (Service de Gestion Administrative des Marchés Publics) dès publication du présent Avis de Consultation.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré dès publication du présent Avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quinze Mille (15000) FCFA, payable à la Recette municipale de la Commune d'Ebebdà** représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite postale ; Téléphone ; Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies**, devra être déposée à la Mairie d'Ebebdà [au Secrétariat du Maire] au plus tard le **26/02/2021 à 12 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Préfet de la Lékié contre récépissé et portant la mention :
AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/C-EBEBDA/SG/CIPM/2021 DU 28/01/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENDOUM, DANS LA COMMUNE D'EBEBDA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.
Financement : BIP MINSANTE 2021
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale de livraison est de **Quarante-cinq (45) jours**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le MINFI et dont la liste figure dans la pièce n° IV (4.5) de la DC, d'un montant de **160 000 (Cent Soixante mille) francs CFA**. La caution devra être valable pendant 90 jours. A défaut de cette caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **26/02/2021 à 13 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Actes de la Mairie d'Ebebdà, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

12. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont **l'offres aura été évaluée la moins - disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au dossier.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Ebebdà.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro : 1517 »

YAOUNDE le 28 Janvier 2021

Le MAIRE

MANGA BESSALA

VILLE DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°004/AM/CUY/2021 DU 25 JANVIER 2021 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE VOIRIES ET RESEAUX DIVERS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS DE D'URBANISME ET DE BATIMENTS, LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS D'ASSAINISSEMENT, D'ECLAIRAGE PUBLIC, DES FEUX TRICOLORES ET DES ESPACES VERTS ET POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES PROJETS INFORMATIQUES, GEOMATIQUES ET DE COMMUNICATION POUR LE COMPTE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021 LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDÉ, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE UN AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT À L'INTENTION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES INSTALLÉS AU CAMEROUN, QUI DÉSIRENT PARTICIPER À LA PRÉ-QUALIFICATION POUR LES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques devant participer à différents appels d'offres restreints portant sur la maîtrise d'œuvre (études ou contrôle technique) des projets dans les domaines suivants lancés par la Communauté Urbaine de Yaoundé au titre de l'exercice 2020. Il comprend treize (13) lots :

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment ;

Lot 2 : Etudes d'urbanisme ;

Lot 3 : Etudes topographiques ;

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO ;

Lot 5 : Etude et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides ;

Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation des bâtiments et édifices publics ;

Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction ou d'entretien des feux tricolores ;

Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de rénovation, de réhabilitation et d'entretien du réseau d'éclairage public ;

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation et d'entretien de voiries urbaines ;

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts.

Lot 11 : Études informatiques et géomatiques et élaboration des plans de communication.

Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation.

Un soumissionnaire peut solliciter la pré-qualification pour plusieurs lots.

2. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en Cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé au Secrétariat de la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Communauté Urbaine de Yaoundé, bâtiment annexe de l'Hôtel de Ville, rez-de-chaussée, porte 005, **le 04 mars 2021 à 10 heures** au plus tard avec la mention :

3. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprendra les documents administratifs suivantes (originaux ou copies certifiées conformes, selon les datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat précisant **le lot sollicité** et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
- L'accord de groupement le cas échéant ;
- L'attestation de non-redevance en cours de validité ;
- La carte de contribuable en cours de validité ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- L'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances.
- L'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non-validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du soumissionnaire.

2. Volume 2 (Dossier technique)

2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

Lot 1 : Etudes architecturales et d'ingénierie de bâtiment

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Architecte Chef de Mission, Expert en bâtiment, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Architectes ;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant 10 ans d'expérience minimum et présentant une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 2 : Etudes d'urbanisme

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Urbaniste Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Urbanistes ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins sept (7) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géomètre assermenté et inscrit à l'ordre national des Géomètres.

1. Sans objet.

Lot 3 : Etudes topographiques

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission Géomètre-Topographe assermenté, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux de topographie et cadastre ;
- Un (01) Ingénieur de Travaux (BAC + 3) en Travaux publics ;
- Un Technicien Supérieur en Topographie.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 4 : Etudes d'ingénierie de la voirie APS-APD-DAO

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Expert en VRD, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Un (01) Hydraulicien ayant un diplôme d'Ingénieur de Génie Rural BAC + 3 ;
- Un (01) Environnementaliste ayant un diplôme minimum de BAC + 5 en sciences naturelles ou en environnement.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 20 millions sur les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 5 : Etudes et contrôle technique des travaux d'assainissement des eaux usées et de gestion des déchets solides

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, Spécialiste en eau et assainissement, qualification Bac + 5, ayant au moins huit (8) ans d'expérience comme expert en assainissement des déchets solides ou liquides ;
- Un Sociologue Urbain ayant une formation d'universitaire BAC + 5 minimum
- Un (01) Environnementaliste ayant un niveau minimum de BAC + 5 en Sciences de l'environnement ;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 6 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des bâtiments et édifices publics

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins cinq (5) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi, qualification minimale Bac+ 3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Géotechnicien de formation minimale d'Ingénieur de Travaux de Génie Civil inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 160 millions sur les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 7 : Contrôle technique des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien des feux tricolores

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;
- Un (01) Ingénieur en informatique embarquée (BAC + 3) ou un automaticien ;
- Un (01) expert VRD, Ingénieur des travaux de génie civil, qualification Bac+3, ayant au moins trois (3) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Contremaître principal électronicien.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 8 : Contrôle technique des travaux d'électricité, des travaux de construction, de réhabilitation ou d'entretien du réseau d'éclairage public

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5 électricien ou électrotechnicien, ayant au moins dix (10) ans d'expérience en travaux d'électricité ;
- Un (01) Technicien supérieur des travaux d'électricité ;
- Un Responsable Hygiène, Sécurité, et Environnement ayant une qualification minimale de BAC + 5 avec 05 ans d'expérience dans le domaine.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 50 millions sur les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 9 : Contrôle technique des travaux de signalisation horizontale et verticale, de construction, de réhabilitation ou d'entretien de voiries urbaines.

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Chef de Mission, qualification Bac + 5, ayant au moins dix (10) ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) ;
- Un (01) Ingénieur de suivi ayant au moins 05 ans d'expérience et inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
- Un Sociologue Urbain
- Un (01) Géotechnicien de niveau BAC + 3, Ingénieur ;
- Un (01) Topographe.

1. Le bureau d'études doit présenter un cumul d'opérations dans le domaine concerné d'un montant de 250 millions sur les cinq dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).

Lot 10 : Contrôle et surveillance des travaux d'aménagements ou d'entretien des espaces verts

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Paysagiste Chef de Mission, qualification Bac + 3, ayant au moins cinq (05) ans d'expérience ;
- Un (01) technicien ayant un niveau minimum de CAP ou BEPC, ayant une bonne expérience en aménagements des jardins et espaces verts.

2 Sans objet.

Lot 11 : Études informatiques, géomatiques

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) solliciter le domaine du conseil, développement et maintenance des applicatifs informatiques, du conseil, développement des systèmes d'Informations Géographiques (SIG), d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation ou autres domaines d'innovations technologique (archivages numériques, gestion électronique des documents, etc...).

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) Ingénieur Informaticien Chef de Mission pour les travaux informatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de l'innovation technologique (développement informatique, réseaux, gestion électronique, archivage numérique) ;
- Un (01) Ingénieur Géomaticien, Chef de Mission pour les travaux de géomatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de développement des systèmes d'information géomatique) ;
- Quatre techniciens supérieur et programmeurs qualifiés, niveau Bac +2/3, ayant une bonne connaissance en innovation technologique.
- Deux (02) archivistes spécialisés dans les systèmes d'archivage numérique et gestion électronique des documents, qualification Bac+3/4, ayant au moins 3 ans d'expériences dans le domaine.
- Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

1. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).
2. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 12 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) être sollicité dans le domaine du conseil, d'élaboration et mise en œuvre des plans de communications, sensibilisation et éducation.

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un Expert en communication ou en management, Chef de mission pour la mise en opération d'un plan de communication niveau minimum Bac + 5, ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine des technologies l'information et la communication, et possédant une bonne connaissance de la communication institutionnelle.
- Chaque équipe pourra en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

1. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les dernières années (2016, 2017, 2018, 2019, 2020).
2. Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 13 : Etudes d'impact environnemental et social

1. Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- Un (01) chef de mission, expert en gestion de l'environnement (BAC+5 au moins), justifiant des compétences et d'une bonne expérience dans la gestion participative. Il devra justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans les études environnementales devra impérativement avoir mené une dizaine d'étude d'impact sur l'environnement pour les projets similaires (aménagement) ;
- Un ingénieur de travaux de génie civil (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans la gestion environnementale des projets d'infrastructures ;
- Un expert en gestion des ressources naturelles (faune et flore) (Bac+3 au moins) ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans les études d'impact environnemental et social ;
- Un sociologue (Bac+) ayant une expérience générale de cinq (5) ans et justifiant d'une bonne expérience dans les études d'impact environnemental ;
- Un géographe possédant une expérience générale d'au moins cinq (5) ans. Il devra avoir des bonnes connaissances dans le domaine du système d'information géographique (SIG) et des cartes thématiques.

Sans objet.

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire sera rejetée.

Le soumissionnaire fournira la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- L'organigramme du BET.

2.2 Justificatifs des références

Le BET produira la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence devra être justifiée par l'un des éléments suivants :

- Les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs du lot 1 à 12 ;
- Le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie des 1 ères et dernière pages contrat enregistré y afférent ;

- Le Certificat de bonne fin ou l'attestation de main-levée de la caution de bonne fin (*en ce qui concerne les lots des études*) délivrés par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie des 1^{ère} et dernière pages du contrat enregistré y afférent.
- Les références du lot 11 peuvent être scindées en trois (3) parties (références informatiques, géomatiques gestion électronique des documents et archivage des documents).

2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1. Le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée ;
2. Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
3. Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
 - La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;
 - La liste de toute autre matériel topographique ou géotechnique, propre au candidat (fournir les factures des fournisseurs susceptible d'être utilisé au cours de l'opération.
 - Outils de travail (logiciels, ...).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

2.4. L'autorisation de vérification des déclarations, Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernées.

4. Critères d'évaluation

- Etre un Bureau d'Etudes Techniques installé au Cameroun ;
- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

1. Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
2. Disposer ou s'engager à louer le matériel (topographique et géotechnique) adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
3. Disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

~ Critères éliminatoires :

Dossiers administratif et technique incomplets pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
Pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
Présentation d'un CV de fonctionnaire.

~ Critères essentiels L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous

- **Personnel : 40 points ;**
- **Références : 50 points ;**
- **Matériel : 10 points ;**

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points cent (100), seront pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

YAOUNDE le 25 Janvier 2021

Le MA

MESSI ATANGANA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

CIRCULAR LETTER N°00001/LC/PR/MINMAP/CAB DU 15/01/2021 RELATING TO THE ISSUANCE OF TENDER FILES PURCHASE RECEIPTS AND MAKING THESE TENDER FILES AVAILABLE TO THE POTENTIAL BIDDERS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

THE MINISTER DELEGATE AT THE PRESIDENCY OF THE REPUBLIC IN CHARGE OF PUBLIC CONTRACTS,
AUTHORITY IN CHARGE OF PUBLIC CONTRACTS
TO

- PROJECT OWNERS AND DELEGATED PROJECT OWNERS;
- THE DIRECTOR GENERAL OF THE PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY;
- REGIONAL AND DIVISIONAL DELEGATES OF PUBLIC CONTRACTS;
- CHAIRPERSONS OF TENDERS BOARDS;
- CHAIRPERSONS OF CENTRAL CONTRACTS CONTROL BOARDS;
- CALL FOR TENDERS' CANDIDATES.

My attention has been drawn several times to the repeated violations by some Project Owners and Delegated Project Owners (POs/DPOs), especially Chief Executives, of Local Authorities (LAs) and their collaborators, of the principles of free access to public procurement, equal treatment of candidates, transparency of procedures, efficiency and integrity as provided for in Article 2 of Decree No. 2018/366 of 20 June 2018 to institute the Public Contracts Code.

These breaches committed within the framework of the Public Contracts Award process, mainly concern the refusal to issue Tender Files (TFs) purchase receipts and making these Tender Files available to the potential bidders.

In order to put an end to these malpractices, which deeply undermine the performance objectives of the Public Contracts system and by the way discrediting it seriously, I urge:

1- Project Owners and Delegated Project Owners:

- to systematically provide local representatives of the Ministry of Public Contracts (MINMAP) and the Public Contracts Regulatory Agency (ARMP) with hard and soft copies of TFs as soon as Tender Notices are published;
- to provide potential bidders with the TF free of charge, in the place provided and during working hours for consultation;
- to take all appropriate measures to ensure that the payment of Tender Files acquisition fees and the issuance of purchase receipts are done hitch free;
- to refrain from demanding a collection order from the candidates within the framework of obtaining the Tender File purchase receipt;
- to provide potential bidders with the hard copy of the Tender File upon presentation of the purchase receipt

2- Candidates who are victims of such practices:

- to contact officially the PO/DPO, by-any written means, through a petition in case of such difficulty, with a copy to the Authority in charge of Public Contracts, the Organ in charge of the regulation of Public Contracts and their respective local representatives;
- in case of non-satisfaction within 48 hours from the date of submission of the petition, inform by any written means, the local representatives of M1NMAP and ARMP.

3- MINMAP and ARMP local representatives:

- to take without delay all the necessary steps with the PO/DPO concerned, for the complainant's access to the desired service, upon receipt of the copy of the potential bidder's petition, by calling on the postponement of the date of submission of bids if necessary;
- to ensure that the submission of tenders by bidders interested in the reference procedure is not hindered in any way at the level of the POs/DPOs concerned;
- to report the results of your work to your respective hierarchies as soon as your intervention has come to an end.
- Any proven breach of the above-mentioned provisions will be liable to the cancellation of the procedure concerned and to the sanctioning of the PO/DPO.

I enjoin all of you to comply scrupulously with the prescriptions of this Circular-Letter to application of which I attach utmost importance

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le *MINISTRE DÉLÉGUÉ*

TALBA MALLA IBRAHIM

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

COMUNIQUE RADIO/PRESSE COMMUNIQUE N°000002/CPADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 27 JAN 2021
PORTANT PUBLICATION DES RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°00001564/AONR/PADI-DJA/CSPM_P/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR
L'EXECUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCONOMIE RURALE ADOSSÉE À LA CACAO
CULTURE - PHASE III: MISE EN PLACE DES CHAMPS-SEMENCIERS A MESSAMENA ET A MEYOMESSI –
PHASE INITIALE. FINANCEMENT : BIP MINEPAT, LIGNE 94.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-DJA communique

L'Appel d'Offres National susmentionné est déclaré infructueux, l'unique soumissionnaire à savoir SOCIETE SAVE OUR AGRICULTURE SARL n'a pas satisfait à trois critères éliminatoires

Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès du PADI-Dja. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Le présent communiqué, qui tient lieu de main levée de caution de soumission, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉ QUALIFIÉ À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET DES OFFRES TECHNIQUES DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/ ADC/CIPM/2020 DU 30/12/2020 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES GROUPES DE CLIMATISATION DE LA SALLE LIVRAISON BAGAGES À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Le soumissionnaire pré qualifié ci-après, est invité à assister à l'ouverture de son offre financière, objet de l'appel d'offres ci-dessus visé.

N° D'ORDRE	SOUSSIONNAIRE	NOTE SUR 100 POINTS	OBSERVATIONS
1.	NEW DESIGN BUILTSHINE	100	Admis à l'analyse de son offre financière.
2	BIEE TECH	74	Éliminé pour une note inférieure à 80/100
3	PAJO CONSULENS SARL	46	Éliminé pour une note inférieure à 80/100

Lesdits travaux débiteront le **Jeudi 28 Janvier 2021** à partir de **12 heures** dans le bureau affecté à la Commission Interne de Passation des Marchés sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte **1103**.

YAOUNDE le 27 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES ET LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en p
réalisation des aménagements connexes dans la ville d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors
Lot unique	Entretien de routes et aménagements connexes	ETS GAVALAS TEL : 677 51 80 31	

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter

Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Marché.
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 À USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS.FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune d'Ayos communique :**

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC
Lot unique	Construction d'un immeuble R+1 à usage commercial	Groupeement ETS JOHAME / ETS GAVALAS TEL : 696 096 343	

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication

pour la souscription de son projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEYECK - MEVÉE - RIVIÈRE MFOUMOU (9 KM).FINANCEMENT: BIP MINADER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'AYOS communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°20/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 e
réhabilitation de la route Meyeck - Mevée - rivière Mfoumou (9 km), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis e
Lot unique	Réhabilitation	CPN CONSTRUCTOR SARL BP : 16389 Yaoundé TEL : 694 28 11 76	14 999 242

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès public
Publics de la Commune d'AYOS, pour la souscription de son projet de Marché.
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NYABEWA'A-NDELLE-BIFOS-NYAVOUDOU (26 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°21/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en p
réhabilitation de la route Nyabewa'a-Ndelle-Bifos-Nyavoudou (26 km), le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant TTC lu lors de l'ouverture des plis e
Lot unique	Réhabilitation	CPN CONSTRUCTOR SARL BP : 16389 Yaoundé TEL : 694 28 11 76	26 983 270

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès pub

Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de Marché.
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE KIIKI

COMMUNIQUE N°01/C/J.04/COKI/SG/2021 DU 28 JANVIER 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 04 DECEMBRE 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION EN URGENCE DE LA SCANWATER DE KIIKI AVEC SON RESEAU DE DISTRIBUTION DE 10 KM, DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT, CHAPITRE 94 « INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT », EXERCICES : 2020 ET 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune De KIIKI, Autorité Contractante ;

Par décision N°11/D. A/J.04/COKI/SG/2021 du 28 JANVIER 2021 l'**ETS NANA ET FILS BP 11 761 YAOUNDE TEL : 668095965, 699642476, 671 655 871** a été retenu comme adjudicataire de lettre commande relative à l'appel d'offres suscité pour un montant **FCFA TTC de QUARANTEMILLIONSNEUF CENT QUARANTE TROIS MILLE CENT CINQUANTE NEUF (40 943 159)**, pour un délai d'exécution de **Cinq (05) mois**.

Ledit Ets est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la passation des marchés de la commune de KIIKI pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

KIIKI le 28 Janvier 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE D'AYOS

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'ayos communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 et le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU			
N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse du soumissionnaire retenu	Montant
Lot unique	Entretien de certains espaces publics dans la Commune d'ayos	ETS GAVALAS TEL : 677 51 80 31	

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès

la souscription de son projet de Marché.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

AYOS le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

VILLE DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°102/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 09/10/2020 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COLLECTEURS SOUTERRAINS ET AERIENS DANS LE CENTRE URBAIN : AVENUE JOHN F. KENNEDY 1.043.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres sus cité, ont été attribués à l'entreprise **CAMEROUN BTP SARL**, pour un montant de **21 837 907 (vingt-et-un millions huit cent trente-sept mille neuf cent sept) FCFA TTC**, le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et du Cadre de Vie de la Mairie de la Ville de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°107/AONO/CUY/CIPM/2020 DU 28/10/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VOIE D'ACCES A L'IMMEUBLE SIEGE DU FEICOM.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de l'appel d'offres sus cité, ont été attribués au groupement **NOUCK & FILS et SIMFO and SON'S**, pour un montant de **1 103 241 429 (un milliard cent trois millions deux cent quarante et un mille quatre cent vingt-neuf) FCFA TTC**, le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois.

Ledit groupement est prié de prendre attache avec la Direction du développement des infrastructures et des équipements de la Mairie de la Ville de Yaoundé, pour la signature du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont invitées à passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

COMMUNIQUE N°001/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE, SUITE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°002/DCO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 18/12/2020, POUR LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A LA DIRECTION GENERALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AER POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à la Demande de Cotation Ouvert **N°002/DCO/AER/DG/DARH/CIPM/2020** du 18/12/2020, pour la fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'AER pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Le soumissionnaire ci-après est déclaré adjudicataire au montant et délais ci-après :

Désignation	Délai	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes l'AER pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021.	12 mois	CAMEROON TECHNOLOGY B.P : 7210 Yaoundé, Tel : 24.3 67 14 34	17 459 393

L'adjudicataire est prié de prendre attache avec le Service des Marchés de l'AER pour souscrire à la Lettre – Commande.

Les autres soumissionnaires ayant répondu à Demande de Cotations susvisée n'ont pas été retenus aux motifs suivant :

SOUSSIONNAIRE	OBSERVATION
YOOME Mobile	Offres non conforme (délai d'installation (30 jours) supérieur délai demandé dans la DCO (15 jours)).
NEWTELNET	Offres non conforme (absence de l'attestation de localisation, délai d'installation non mentionné).

Les entreprises dont les soumissions n'ont pas été retenues sont priées de passer retirer les copies de leurs offres dans un délai de 15 jours au Service des Marchés ; passé ce délai, les offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 26 Janvier 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°00000011/ART/DG/2020 DU 27 JANVIER 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) POUR LES EXERCICES 2021, 2022 ET 2023 ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION

DES TELECOMMUNICATIONS COMMUNIQUE :

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un commissaire aux comptes à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) pour les exercices 2021, 2022 et 2023, et au terme de l'analyse des offres reçues, une liste restreinte a été arrêtée.

Les entreprises listées dans le tableau ci-dessous sont désormais invitées, dès le lancement de l'Appel d'Offre National Restreint à soumettre leurs propositions administratives, techniques et financières.

N°	NOMS DES CANDIDATS PRÉQUALIFIÉS	ADRESSES
1.	PriceWaterhouseCoopers Cameroon Sarl (PWC)	B.P: 5689 Douala Bonanjo TEL: 233 43 24 43
2.	AXYS Sarl	B.P:6317 Yaoundé TEL : 222 21 09 41
3.	Cabinet d'Etudes et d'Audit Comptable (CAEAC)	B.P : 3223 Douala TEL : 233 42 16 98

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur. Pour tous renseignements s'adresser à la Direction Générale de l'Agence de Régulation des Télécommunications.

YAOUNDE le 27 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ZOO ZAME Philemon

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

DECISION N°00000010/ART/DG/DFP DU 27 JANVIER 2021 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°00000001/AAMI/ART/2021 DU 05 JANVIER 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES À L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS POUR LES EXERCICES 2021,2022 ET 2023.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi N°2010/013 du 23 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ;

VU la Loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

VU le Décret 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

VU le décret N° 2017/286 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation de Télécommunications (ART) ;

VU le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Résolution n°00000477/ART/CA du 14 décembre 2020 autorisant le Directeur Général à lancer un Appel à Manifestation d'intérêt en vue du recrutement du commissaire aux comptes de l'ART ;

VU la Résolution n°00000480/ART/CA du 15 décembre 2020, portant adoption du Projet de Performance des Administrations (PPA) 2021 de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) ;

VU la Décision n° 00000002/ART/DG/DF/CDM du 19 janvier 2021 portant constatation de la composition du Comité Ad Hoc pour l'examen des pièces administratives et les offres techniques de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AAMI) n°0000001/AAMI/ART/2021 du 05 janvier 2021 ;

VU l'Appel à Manifestation d'Intérêt n°0000001/AAMI/ART/2021 du 05 janvier 2021 pour le recrutement d'un commissaire aux comptes à l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) pour les exercices 2021, 2022 et 2023 ;

DECIDE

Article 1 : Les cabinets dont les noms suivent ont été préqualifiés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt susmentionné :

N°	NOMS DES CANDIDATS PRÉQUALIFIÉS	ADRESSES
1.	PriceWaterhouseCoopers Cameroon Sarl (PWC)	B.P: 5689 Douala Bonanjo TEL: 233 43 24 43
2.	AXYS Sarl	B.P:6317 Yaoundé TEL : 222 21 09 41
3.	Cabinet d'Etudes et d'Audit Comptable (CAEAC)	B.P : 3223 Douala TEL : 233 42 16 98

Article 2 : Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction Générale de l'Agence de Régulation des Télécommunications.

COMMUNE DE KIIKI

DECISION MUNICIPALE N°01/D.A/J.04/COKI/SG/2021.PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION EN URGENCE DE LA SCAN WATER DE KIIKI AVEC SON RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE 10 KM DANS LA COMMUNE DE KIIKI, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Vu La Constitution ;

Vu



La Loi 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

La Loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

La Loi N° 2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Le Décret N°77/91 du 23 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié et complété par le décret N° 90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Le Décret N° 92/127 du 26 juin 1992 portant création de la commune de KIIKI ;

Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Le Décret 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret N° 2017/074 du 13 mars 2017 portant nomination de préfets ;

Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'Arrêté N° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des Marchés auprès des communes et communautés urbains ;

L'Arrêté N°000134/A/MINDDEVEL Du 03 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal 09 février 2020 dans la Commune de KIIKI, Département du Mbam et Inoubou ;

La circulaire N° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020, portant instruction relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2021 ;

La Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Le Procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation du Marché de la Commune de KIIKI **26 JANVIER 2021**.

Considérant l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°11/AONO/CIPM/COKI/2020 du 04 Décembre 2020 pour les travaux de réhabilitation en urgence de la Scan water de Kiiki avec son réseau de distribution de 10 km, dans la commune de Kiiki, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

DECIDE

Article 1er : l'entreprise **ETS NANA ET FILS BP 11 761 YAOUNDE TEL : 668095965, 699642476, 671655871** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'offre susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Nature de la Lettre Commande : **REHABILITATION EN URGENCE DE LA SCANWATER DE KIIKI AVEC SON RESEAU DE DISTRIBUTION DE 10 KM.**
- Montant de la Lettre Commande : **QUARANTEMILLIONSNEUF CENT QUARANTE TROIS MILLE CENT CINQUANTE NEUF (40 943 159) FCFA TTC.**
- Délai d'exécution : **05 mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, puis publiée et communiquée partout où besoin. /-

KIIKI le 28 Janvier 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS ESPACES PUBLICS DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'AYOS, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'AYOS, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'AYOS ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°24/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en procédure d'urgence pour l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'AYOS et son Additif N°1 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 19 janvier 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'AYOS ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du 20 janvier 2021 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos;

DECIDE:

Article 1 : L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos :

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant
Lot unique	Entretien de certains espaces publics dans la Commune d'Ayos	AYOS le 26 Janvier 2021 Le MAIRE ETS GAVALAS NDONGO BIKO'O Paul TEL : 677 51 80 31	

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°20/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE MEYECK - MEVÉE - RIVIÈRE MFOUMOU (9 KM).FINANCEMENT: BIP MINADER - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°20/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Meyeck - Mevée - rivière Mfoumou (9 km) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 19 janvier 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du 20 janvier 2021 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Meyeck - Mevée - rivière Mfoumou (9 km):

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	
Lot unique	Réhabilitation	<p>CPN CONSTRUCTOR SARL</p> <p>BP : 16389 Yaoundé</p> <p>TEL : 694 28 11 76</p>	<p>14 995 211</p> <p>Ayos le 26 Janvier 2021</p> <p>Le MAIRE</p> <p>NDONGO BIKO'O Paul</p>	Quatorz

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 À USAGE COMMERCIAL AU CENTRE URBAIN DE LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°23/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 19 janvier 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du 20 janvier 2021 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour R+1 à usage commercial au centre urbain de la ville d'Ayos

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC C
Lot unique	Construction d'un immeuble R+1 à usage commercial	Groupement ETS JOHAME/ ETS GAVALAS TEL : 696 096 343	

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, p

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera
AYOS le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

DECISION N°00002/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2021 DU 27 JAN 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00001564/AONR/PADI-DJA/CSPM_P/2020 DU 30 NOVEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR L'EXÉCUTION DU PROJET DE MISE EN ŒUVRE D'UNE ÉCONOMIE RURALE ADOSSÉE À LA CACAO CULTURE - PHASE III: MISE EN PLACE DES CHAMPS-SEMENCIERS A MESSAMENA ET A MEYOMESSI – PHASE INITIALE.FINANCEMENT : BIP MINEPAT, LIGNE 94.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-DJA

Vu La Constitution ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;

Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu L'arrêté N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu La décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;

Vu La décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;

Vu L'Appel d'Offres National Restreint N°00001564/AONR/PADI-Dja/CSPM_P/2020 du 30 novembre 2020 en procédure d'urgence, pour l'exécution du projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacao culture - phase III: mise en place des champs-semenciers a Messamena et a Meyomessi – phase initiale

Vu Le Procès-Verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

Vu La Lettre N°0005/MINMAP/CSPMP/PADI-Dja/s du du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;

DECIDE :

Article 1 : L'Appel d'Offres National Restreint N°00001564/AONR/PADI-Dja/CSPM_P/2020 du 30 novembre 2020 en procédure d'urgence, pour l'exécution du projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacao culture - phase III mise en place des champs-semenciers a Messamena et a Meyomessi – phase initiale, est déclaré infructueux.

Article 2 : Le soumissionnaire ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné peut passer sous quinzaine retirer son offre au secrétariat de la Commission Spéciale de passation des Marchés auprès du PADI-Dja. Passé ce délai, son offre sera détruites.

Article 3 : La présente décision, qui tient lieu de main levée de caution de soumission, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 27 Janvier 2021

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES ET LA RÉALISATION DES AMÉNAGEMENTS CONNEXES DANS LA VILLE D'AYOS. FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'AYOS, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'AYOS, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'AYOS ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes et la réalisation des aménagements connexes dans la ville d'AYOS;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 19 janvier 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du 20 janvier 2021 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour certaines routes et la réalisation des aménagements connexes

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en
Lot unique	Entretien de routes et aménagements connexes	ETS GAVALAS TEL : 677 51 80 31	15 680 0

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, p

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera
AYOS le 26 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°21/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 DU 07 DÉCEMBRE 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE NYABEWA'A-NDELLE-BIFOS-NYAVOUDOU (26 KM).FINANCEMENT: BIP MINTP - EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000213/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre ;

Vu la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés des Communes et Communes d'arrondissement ;

Vu la Décision Municipale n°001/DM/C-AYOS/SG/2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu la Circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°21/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 07 décembre 2020 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Nyabewa'a-Ndelle-Bifos-Nyavoudou (26 km) ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal du 19 janvier 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos ;

Vu La Lettre de notification de proposition d'attribution du 20 janvier 2021 de la Présidente de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Ayos;

DECIDE:

Article 1: L'entreprise dont le nom suit est retenue pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Nyabewa'a-Ndelle-Bifos-Nyavoudou (26 km) :

N° Lot	Type d'intervention	Nom et Adresse de l'entreprise retenue	Montant TTC Corrigé en chiffre (en FCFA)	
Lot unique	Réhabilitation	CPN CONSTRUCTOR SARL BP : 16389 Yaoundé TEL : 694 28 11 76	26 983 270 AYOS le 26 Janvier 2021 Le MAIRE NDONGO BIKO'O Paul	Vingt-si

Article 2: Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, pour la souscription de son projet de marché.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

VILLE DE YAOUNDE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES COLLECTEURS SOUTERRAINS ET AERIENS DANS LE CENTRE URBAIN : AVENUE JOHN F. KENNEDY 1.043.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2020 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°102/AONO/VY/CIPM/2020 du 09/10/2020 pour les travaux d'entretien des collecteurs souterrains et aériens dans le centre urbain : avenue John F. Kennedy 1.043.

Vu le procès-verbal n°280 du 08 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés/Mairie de la ville de Yaoundé, proposant l'attribution du marché ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 120ème session du 08 décembre 2020 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : le marché objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert n°102/AONO/VY/CIPM/2020 du 09/10/2020 pour les travaux d'entretien des collecteurs souterrains et aériens dans le centre urbain : avenue John F. Kennedy 1.043., est attribué à l'entreprise Cameroun BTP SARL, pour un montant de **21 837 907 (vingt-et-un millions huit cent trente-sept mille neuf cent sept) FCFA TTC.**

Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIE D'ACCÈS A L'IMMEUBLE SIÈGE DU FEICOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/24 du 24 décembre 2020 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés publics

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°107/AONO/VY/CIPM/2020 du 28/10/2020 pour l'exécution des travaux d'aménagement de la voie d'accès à l'immeuble siège du FEICOM;

Vu le procès-verbal n°283 du 28 décembre 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés/Mairie de la ville de Yaoundé, proposant l'attribution du marché ;

Vu la proposition d'attribution formulée par la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 123ème session du 28 décembre 2020 ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : le marché objet de l'avis d'appel d'offres national ouvert n°107/AONO/VY/CIPM/2020 du 28/10/2020 pour l'exécution des travaux d'aménagement de la voie d'accès à l'immeuble siège du FEICOM, est attribué au groupement NOUCK & FILS et SIMFO and SON'S, pour un montant de **1 103 241 429 (un milliard cent trois millions deux cent quarante et un mille quatre cent vingt-neuf) FCFA toutes taxes comprises.**

Le délai d'exécution des travaux est de douze (12) mois.

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

DECISION N°006/AER/DG/DARH/SDA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LETTRE-COMMANDE, SUITE A LA DEMANDE DE COTATIONS OUVERT N°002/DCO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 18/12/2020, POUR LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET A LA DIRECTION GENERALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AER POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E.R,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2017/010 du 12/07/2017 portant statut général des établissements publics Administratifs;

Vu la loi N° 2019/023 du 24/12/2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2020 ;

Vu l'ordonnance N° 062/OF/4 du 07/02/1962 portant Régime Financier du Cameroun, modifiée par la loi N° 2002/001 du 19/04/2002 et complétée par la loi N° 2007/006 du 26/12/2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu le décret N° 2013/204 du 28 Juin 2013 portant organisation et fonctionnement de l'AER ;

Vu le décret N° 2000/018 de la 26/01/2000 portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;

Vu l'arrêté N° 005/MINFI de la 19/09/2018 portant nomination des Contrôleurs Financiers au Ministère des Finances ;

Vu l'arrête N° 007/MINFI des 19/09/2018 portant nominations des Agents Comptables au Ministère des Finances ;

Vu la demande de cotation ouvert N°002/DCO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 du 18/12/2020, pour la fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'AER pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Vu le Procès – verbal N° 003 de la CIPM-AER du 18/01/2021, portant ouverture des plis et proposition d'attribution de la Lettre-Commande à l'issue de la procédure de la Demande de Cotations sus - visée ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1 : A l'issue de la procédure de passation des marchés suite à la Demande de Cotation Ouvert **N°002/DCO/AER/DG/DARH/CIPM/2020** du 18/12/2020, pour la fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'AER pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, et suivant les propositions d'attribution de la CIPM en date du 18/01/2021, le soumissionnaire ci – après est déclaré adjudicataire aux conditions ci – après :

Désignation	Délai	Entreprise attributaire	Montant TTC en Francs CFA
Fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes l'AER pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2021.	12 mois	CAMEROON TECHNOLOGY B.P : 7210 Yaoundé, Tel : 24.3 67 14 34	17 459 393

Article 2 : La Lettre – Commande sera notifiée à l'adjudicataire après visa du Contrôle Financier Spécialisé auprès de l'AER et signature du Directeur Général. L'entreprise attributaire est priée de nous retourner les copies desdites lettres – commandes, dûment enregistrés conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 26 Janvier 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

COMMUNE D'OKOLA

**PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°005/M/PR/MINMAP/DRCE/CRPM-TBEC/2016, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 006/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/CRPM/2016 DU 26 JANVIER 2016, (EN PROCÉDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE D'OKOLAMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA
FINANCEMENT : BIP MINPROFF – EXERCICE 2016**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

Vu la Constitution ;

Vu La loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi N° 2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu décret N° 2010/1734/PM du 1^{er} juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu décret N° 2010/1735/PM du 1^{er} juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté N° 000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;

Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 15 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 0000909/C/MINFI du 31 décembre 2015 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements -Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des Autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2020 ;

Vu le marché N° 005/M/PR/M1NMAP/DRCE/CRPM-TBEC/2016, passé après Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/PR/MINMAP/DR-CE/CRPM/2016 du 26 janvier 2016, (en procédure d'urgence) pour les travaux de construction

du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille.d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1er : Le marché N° 005/M/PRMINMAP/DRCE/CRAM-TBEC/2016, passé après Appel d'Offres National Ouvert N°006//AONO/PR/MINMAP/DR-CE/CRPM/2016 du 26 janvier 2016, (en procédure d'urgence) pour les travaux de construction du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, -est résilié à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA LOCALITE DE NGAMBE DANS LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. ADDITIF N°001

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission Départementale de Passation des marchés à Kousseri au plus tard le JAN 2021 à heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVEin- N°004 /AONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POURLES travaux DECONSTRUCTION DE VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITESDE LACOMMUNEDE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARf, REGION DE L'EXTREME-NORD. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commission Départementale de Passation des marchés à Kousseri au plus tard le 01/02/2021 à 14 Heures, heure locale heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVEin- N°004 /AONO/K23/CDPM/2021 DU 04/01/2021 POURLES travaux DECONSTRUCTION DE VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITESDE LACOMMUNEDE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARf, REGION DE L'EXTREME-NORD. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le SLK / M fIOTli heures précises dans la salle de délibération de la Préfecture de Kousseri en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seufe personne (même en cas de groupement) dé leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 02/02/2021 à 14 heures précises heure locale dans la salle de délibération de la Préfecture de Kousseri en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seufe personne (même en cas de groupement) dé leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MAROUA le 22 Janvier 2021

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

PRÉFECTURE DU LOGONE ET CHARI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/K23/CDPM/202L DU 04/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE VINGT CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD. ADDITIF N°001

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel. Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Préfecture de Kousseri, @ heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p align="center">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 002/ /AONO/K23/CDPIVI/2021 DU 04/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION DE 09 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DANS U COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD »</p> <p>Les offres parvenues après les dates et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel. Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Préfecture de Kousseri, LE 02/02/2021 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention:</p> <p align="center">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 002/ /AONO/K23/CDPIVI/2021 DU 04/01/2021 POUR LA CONSTRUCTION DE 09 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DANS U COMMUNE DE WAZA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD »</p> <p>Les offres parvenues après les dates et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 25/01/2021 à 14 heures précise dans la salle de délibération de la Préfecture de Kousseri, en présence des soumissionnaires.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, le 02/02/2021 à 14 heures précise dans la salle de délibération de la Préfecture de Kousseri, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.

MAROUA le 22 Janvier 2021

Le PRÉFET

MEKONDANÉ OBOUNO Albert

COMPLEXE AVICOLE DE BEKOKO

ADDITIF N°001 AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 001/DCO/CABSARL/CIPM/2021 DU 08 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN VEHICULE FRIGORIFIQUE AU SITE DE PRODUCTION DE CAB SARL "EN PROCEDURE D'URGENCE"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.4, au plus tard le 28 janvier 2021 à 13 heures et porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 001/DCO/CABSARL/CIPM/2021 du 08 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN VEHICULE FRIGORIFIQUE AU SITE DE PRODUCTION DE CAB SARL "EN PROCEDURE D'URGENCE" "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont, un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'adresse indiquée au point.4, au plus tard le 04 février 2021 2021 à 13 heures et porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">DEMANDE DE COTATION OUVERTE N° 001/DCO/CABSARL/CIPM/2021 du 08 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UN VEHICULE FRIGORIFIQUE AU SITE DE PRODUCTION DE CAB SARL "EN PROCEDURE D'URGENCE" "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières aura lieu le 28 janvier 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du siège de CAB SARL sis à Akwa Boulevard de la Liberté Immeuble ESICO, DOUALA, Téléphone : +237 695 199 935/699 481 563 Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis (pièces administratives, offres techniques et offres financières aura lieu le 04 février 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des réunions du siège de CAB SARL sis à Akwa Boulevard de la Liberté Immeuble ESICO, DOUALA, Téléphone : +237 695 199 935/699 481 563 Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.</p>

DOUALA le 28 Janvier 2021

Le PRÉSIDENT

KAMGNO Alice

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm